



HAL
open science

Master Information - communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Information - communication. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02041220

HAL Id: hceres-02041220

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041220v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Information - communication

- Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention *Information-communication* est portée par l'Université Toulouse II - Jean Jaurès et ses enseignements sont dispensés sur le site de Montauban au centre universitaire du Tarn et Garonne. Elle appartient au département Archives et Médiathèque au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'Histoire, Arts et Archéologie. La mention forme aux métiers de l'archive, des bibliothèques, de l'édition, c'est-à-dire aux métiers du livre et de la documentation. Elle propose de réfléchir aux transformations des objets éditoriaux et de leur mode d'accès induites par les dispositifs numériques.

La formation est organisée autour d'une première année de master généraliste (M1) qui donne accès à trois spécialités de master ouvertes en seconde année (M2) : *Archives et images* (ARI), *Edition imprimée et électronique* (EIE), *Informatique documentaire : ingénierie du document électronique* (IDE). Les spécialités de masters sont proposées en formation initiale et continue, avec la possibilité de validation des acquis de l'expérience et à la Formation Tout au Long de la Vie.

Les effectifs en M1 évoluent entre 14 et 19 étudiants pour les 3 dernières années universitaires. Les effectifs en M2 pour la dernière année de 16 étudiants en ARI, 15 étudiants en EIE et 15 étudiants en IDE.

Avis du comité d'experts

Le cursus de master est organisé sur deux ans. Il comporte un M1 généraliste et trois spécialités de M2. Le master permet de développer les compétences liées à la réalisation, la mise en œuvre et l'évaluation des systèmes documentaires au sens large. Les enseignements de M1 souffrent peut-être d'une approche trop générale perceptible dans les intitulés (management, communication...), ce qui a conduit l'équipe pédagogique à envisager une spécialisation dès le M1 pour le prochain contrat. Le document soumis suppose évident le lien entre les différentes spécialités et néglige parfois de mettre en évidence leur spécificité (sur le plan des actions pédagogiques, sur la nature des projets...).

Les formations s'inscrivent pleinement dans le champ *Sciences humaines et sociales* (SHS) de l'Université Toulouse Jean Jaurès : cela se vérifie par l'accroissement du nombre d'étudiants en provenance de discipline comme l'histoire ou les lettres. L'inscription territoriale apparaît clairement tant sur le plan de la recherche que sur celui des relations avec le tissu économique. Le rapprochement avec le Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS), un des plus importants laboratoires en sciences de l'information et de la communication au niveau national, est justifié de façon pertinente. Les enseignants chercheurs en informatique appartiennent à l'unité mixte de recherche UMR IRIT (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse). Les liens avec les acteurs économiques font montre d'une diversité de structures (en termes de types d'activités, de tailles, et de rayonnement territorial). La spécialité ARI n'a pas de concurrent direct au niveau régional. Une douzaine d'universités propose des masters plus ou moins proches au niveau national. La spécialité EIE a depuis 2012 une formation concurrente à Montpellier, et 22 spécialités ou mentions de masters similaires existent dans ce domaine au niveau national. La spécialité IDE n'a de véritable concurrent ni au niveau régional, ni au plan national. Ceci s'explique par la place très importante de l'informatique documentaire dans cette spécialité.

L'équipe pédagogique possède une structure de responsabilité par année et par spécialité : un responsable de M1 et trois responsables associés à chacune des spécialités. La régularité des réunions et la coordination pédagogique en fonction des spécialisations indiquent un bon pilotage des formations. L'équipe pédagogique est diversifiée sur le plan des disciplines (Sciences de l'information et de la communication, Informatique, Histoire et civilisations...), ce qui se

justifie par les articulations qui sont établies entre information, informatique, édition et documentation. Le nombre et la diversité des professionnels associés à la formation soulignent le caractère professionnalisant du master.

Les différents dispositifs de suivi et d'accompagnement des étudiants ne sont pas présentés de façon claire et précise et demandent à être caractérisés en fonction des spécificités des spécialités. Si l'université mène une réflexion globale sur ces sujets, les responsables de formation pourraient mener une analyse spécifique de leurs besoins et des attentes étudiantes.

Les effectifs en M1 sont relativement faibles (14, 19 et 15 pour les 3 dernières années universitaires) et ne montrent pas d'évolution particulière. Les effectifs en M2 sont en progression et soulignent une reconnaissance de l'intérêt de ces formations spécialisées par les étudiants : 11, 14, 16 étudiants en ARI, 8, 10, 15 étudiants en EIE, 7, 13 et 15 étudiants en IDE. Les effectifs sont semblables pour chacune des 3 spécialités, autour de 15, ce qui correspond aux possibilités d'insertion sur le marché du travail d'après les responsables pédagogiques, sans précision toutefois du nombre de candidatures et du taux de sélection en M2. Le taux de réussite est en baisse et se situe autour de 75 %. Les résultats de l'enquête d'insertion professionnelle montrent un taux de 100 %, donnée à relativiser en raison d'un taux de réponses présenté comme faible.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La mention est une formation indifférenciée (recherche et professionnelle). La production d'un mémoire de recherche appliquée est demandée en M1 et M2. La mention est adossée au LERASS et les étudiants sont invités à assister aux journées d'étude du laboratoire. Des liens avec l'IRIT sont aussi mentionnés. Ceci montre que l'équipe pédagogique s'appuie clairement sur les structures de recherche existantes. Malgré tout, les poursuites en doctorat restent limitées.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est l'enjeu majeur de cette mention. L'organisation en spécialités est tout à fait claire de ce point de vue. Par ailleurs, l'équipe pédagogique est en relation étroite avec le monde professionnel du livre et de la documentation, et fournit une réflexion sur l'évolution des métiers, ce qui est un atout.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants participent à de nombreux projets collectifs. Malheureusement, la nature des projets n'est pas clairement explicitée en fonction des spécialités.</p> <p>Les étudiants effectuent un stage en M1 (8 semaines) et en M2 (14 à 18 semaines). En M1 et M2, le stage donne lieu à un écrit et une soutenance devant un jury mixte (enseignants-chercheurs et professionnels). Le tuteur produit une évaluation du stage en répondant à un questionnaire.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La question de l'international est considérée de façon variable selon les spécialités. En ce qui concerne la mobilité étudiante, quelques étudiants sont accueillis et d'autres effectuent une partie de leur cursus à l'étranger. L'équipe pédagogique souhaite faciliter les stages à l'étranger en rédigeant une convention spécifique (qui pose le cadre juridique français).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'accès en M1 est autorisé pour les titulaires d'une licence en info-com ou d'une licence professionnelle en techniques de communication. La mention est accessible par validation des acquis de l'expérience et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Le M2 est sélectif. Le recrutement se fait sur la base du projet professionnel des étudiants et par un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Environ 2/3 des étudiants du M1 intègrent une spécialité de M2 de la mention.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les étudiants peuvent suivre la formation en initiale ou en continue (ouverte à la validation des acquis de l'expérience et à la formation tout au long de la vie). Aucune information n'est donnée</p>

	<p>sur la répartition des heures d'enseignement en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).</p> <p>L'équipe enseignante a participé à la définition du certificat informatique « métiers de l'enseignement » (C2i2E) et les étudiants bénéficient en cours d'une réflexion actualisée sur la place du numérique dans les métiers auxquels ils sont préparés.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modes d'évaluation ne sont pas décrits de façon précise dans le document. Le stage et le mémoire occupent une place déterminante dans l'évaluation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Aucun dispositif spécifique n'est mis en place par la formation. Les compétences sont clairement décrites dans les documents ADD et RNCP.</p> <p>Au niveau de l'établissement un dispositif de type e-portfolio sera développé et mis à la disposition des équipes pédagogiques.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'Observatoire de la Vie Etudiante réalise une enquête à 30 mois et l'équipe pédagogique une autre à 18 mois. Cependant, le nombre de réponses reste faible et donc peu exploitable.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement a récemment été mis en place. Si sa composition est précisée (enseignants-chercheurs, étudiants, professionnels), son mode de fonctionnement et ses premiers dossiers ne sont pas explicités.</p> <p>Un questionnaire est administré aux étudiants afin de recueillir leur avis sur la formation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les spécialisations en M2 reposent sur des secteurs clairement identifiés et sur des réseaux professionnels impliqués dans la formation.
- La place dédiée au numérique dans sa dimension professionnelle est cohérente avec les visées de la formation.
- L'équilibre entre les enseignements transversaux et les enseignements spécialisés est clair et cohérent.

Points faibles :

- Les dispositifs d'accompagnement ou de suivi sont peu nombreux et restent présentés de façon imprécise.
- Les informations fournies concernant l'insertion professionnelle ne permettent pas d'avoir une vision claire.
- Tant en M1 que dans les différentes spécialités de M2, l'international n'apparaît pas comme un axe de réflexion et de développement.
- Les enseignements ne sont pas présentés de façon suffisamment précise pour apprécier leur pertinence dans la construction du parcours de l'étudiant.
- La poursuite en doctorat est faible.

Conclusions :

La dimension professionnelle de la mention est clairement présentée et l’articulation entre enseignements académiques et professionnels est d’une grande richesse. La prise en compte des transformations professionnelles induites par le numérique est clairement explicitée.

L’équipe pédagogique pourrait développer des dispositifs d’accompagnement des étudiants (durant la formation et en sortie) plus précis et donner des éléments sur leurs modalités de mise en place, de suivi et de fonctionnement.

La dimension internationale pourrait faire l’objet d’une attention particulière, tant sur les enjeux d’échanges scientifiques et professionnels que sur ceux de développement et de valorisation de la formation.

Éléments spécifiques des spécialités

Archives et images (ARI)

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les étudiants bénéficient d’enseignements liés à la recherche appliquée dès la première année de master et le mémoire possède une place importante. L’adossement au LERASS et le lien fait avec les séminaires de recherche montrent que l’équipe pédagogique confère une place non négligeable à la formation par la recherche. Cependant, peu d’étudiants s’engagent dans un doctorat.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Dans la spécialité ARI, la dimension professionnelle est clairement établie tant dans la nature des enseignements que dans la participation active d’un réseau professionnel du secteur. La moitié des enseignants sont des acteurs de l’archive. L’équipe pédagogique mène une réflexion permanente sur les métiers en mettant l’accent sur la question du traitement et de l’exploitation des documents numériques ou de la numérisation de l’existant.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation fait une place conséquente à l’enseignement par projet, notamment dans la conception de produits numériques. La nature des projets pourrait être mieux précisée.</p> <p>En M2, l’étudiant doit effectuer un stage de 14 semaines. Les étudiants bénéficient d’un accompagnement dans leur recherche de stage et dans la formalisation de leur projet de stage. Le stage donne lieu à une soutenance.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>Des liens avec des organisations internationales sont mentionnés sans être précisés. Un projet est en cours afin de faciliter les stages à l’étranger. Quelques étudiants étrangers sont accueillis chaque année.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est sélectif et se fait sur dossier et entretien (environ 2/3 des étudiants de M1 intègrent le M2). Il se réalise sur la base du projet professionnel de l’étudiant. L’équipe pédagogique insiste sur l’accompagnement qu’elle met en place dans la formalisation du projet professionnel, ce qui peut être considéré comme un dispositif d’aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>	<p>Les étudiants peuvent obtenir le diplôme en validation des acquis de l’expérience (sans plus de précision) et à la formation tout au long de la vie (en fonction du projet professionnel de l’étudiant et de son expérience professionnelle antérieure).</p> <p>Aucune information n’est donnée sur la répartition en CM et TD des enseignements.</p> <p>L’équipe enseignante réfléchit de façon constante à l’évolution des métiers par les dispositifs numériques. La participation au référentiel du C2i2E le montre.</p>

Evaluation des étudiants	En formation initiale, le contrôle est continu. En formation continue, certains aménagements sont possibles pour que les évaluations soient étalées sur deux ans. Peu d'informations sont fournies sur les modalités. Les évaluations sont collectives ou individuelles. La soutenance de stage se fait devant un jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun dispositif n'est mis en place. L'établissement va proposer un e-portfolio dont les formations pourront se saisir.
Suivi des diplômés	Dans les trois spécialités de M2, l'Observatoire de la Vie Etudiante réalise une enquête à 30 mois, l'équipe pédagogique une à 18 mois. Mais le nombre de réponse reste faible.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement a récemment été mis en place. Les dossiers pris en charge et les modalités de fonctionnement ne sont pas précisés. Seule sa composition est indiquée.

Edition imprimée et électronique (EIE)

Place de la recherche	Les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche appliquée sur un projet éditorial particulier. Les liens avec les unités de recherche sont mentionnés. Mais la poursuite d'études en doctorat reste faible.
Place de la professionnalisation	La formation vise à permettre aux étudiants de penser et de concevoir des supports éditoriaux multi-supports. L'appui des professionnels du secteur ayant des stratégies diversifiées constitue un atout.
Place des projets et stages	Le stage de M2 est d'une durée de 14 semaines et donne lieu à une soutenance devant un jury de professionnels et d'enseignants-chercheurs. Comme exposé plus haut pour la mention, la nature des projets et leur place dans la formation ne sont pas explicitées.
Place de l'international	Quelques étudiants étrangers sont accueillis et la réalisation de stage à l'étranger est encouragée malgré les difficultés administratives.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement en M2 se fait sur la base d'un dossier et d'un entretien. Des UE sont consacrées à l'accompagnement à la formalisation du projet professionnel.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les étudiants peuvent obtenir le diplôme par le biais de la VAE ou la FTLV. Aucune information n'est fournie sur la répartition CM/TD. La place des enseignements dédiés au numérique est conséquente et satisfaisante au vu des objectifs de formation (maîtrise de l'édition multi-support).
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués en contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucune démarche n'est mise en place. L'établissement souhaite développer un dispositif de type e-portfolio.
Suivi des diplômés	Dans les trois spécialités de M2, l'Observatoire de la Vie Etudiante fournit une enquête à 30 mois. Le taux de réponse est faible et les chiffres ne permettent pas d'avoir une idée précise du devenir des étudiants.

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Dans cette spécialité de M2 tout comme en <i>Informatique documentaire: ingénierie du document électronique</i>, les étudiants évaluent la formation par le biais d'un questionnaire dont les résultats ou l'analyse ne sont pas fournis. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, mais les modalités de fonctionnement et ses objectifs n'en sont pas précisés.</p>
--	---

Informatique documentaire : ingénierie du document électronique (IDE)

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est adossée à deux laboratoires : le LERASS et l'IRIT, ce qui constitue un contexte scientifique intéressant. Les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche appliquée et sont invités à participer à des journées d'étude.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est un objectif prioritaire du master. La formation présente un programme extrêmement pointu qui expose de façon clair et cohérente le lien entre informatique et documentation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La spécialité propose la réalisation d'un projet collectif qui est valorisé hors formation dans le monde professionnel. Les étudiants réalisent un stage de 18 semaines en M2. Le mémoire est l'occasion pour l'étudiant de produire une réflexion critique sur le stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des étudiants étrangers sont accueillis. Le département réfléchit à faciliter les stages à l'étranger.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Un jury composé de professionnels et d'enseignants-chercheurs réalise le recrutement. Un accompagnement s'effectue sur le projet professionnel des étudiants dans cette spécialité, ce qui se justifie aux yeux du caractère pointu de l'informatique documentaire.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les étudiants peuvent obtenir le diplôme par le biais de la VAE ou la FTLV. Aucune information n'est fournie sur la répartition CM/TD. La place des enseignements dédiés au numérique est conséquente et est réalisée par des informaticiens.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Cet aspect n'est pas décrit dans le document présenté. Les étudiants sont évalués par contrôle continu et réalisent un stage et un mémoire. Le tuteur de stage fournit une évaluation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Aucun dispositif spécifique n'est mis en place sur ce point. L'établissement envisage la mise en place d'un e-portfolio au service de l'ensemble des formations.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Dans les trois spécialités de M2, l'Observatoire de la Vie Etudiante effectue une enquête à 30 mois et l'équipe pédagogique en effectue une à 18 mois. Mais les chiffres ne permettent pas de déduire le devenir des étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Dans cette spécialité de M2 tout comme en <i>Edition imprimée et électronique</i>, un questionnaire sur le programme pédagogique est administré aux étudiants, mais ses résultats ne sont pas fournis. Un conseil de perfectionnement est mis en place, mais peu d'informations sont fournies sur ses objectifs.</p>

Observations de l'établissement

Master Information – communication

Mention : Information – communication

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3MA160010951-010845-RT

■ **Observations :**

1. Sur la poursuite en doctorat

Le caractère professionnel du Master *Information-communication* explique que les poursuites en doctorat restent limitées. Mais le rattachement récent du département Archives et médiathèque (DAM) au Laboratoire de recherche d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS) et la relocalisation du DAM sur le campus toulousain du Mirail à la rentrée 2015 permettra de renforcer l'adossé à la recherche et de sensibiliser les étudiants à la possibilité d'une poursuite d'études en doctorat.

2. Sur la nature des projets collectifs réalisés par les étudiants

La réalisation de projets collectifs est une composante pédagogique essentielle du Master *Information-communication*, en master 1 comme en master 2.

En master 1, les étudiants réalisent (en trio ou quatuor) en temps limité (3 semaines) un dossier de veille documentaire sur une question imposée appliquée aux différents secteurs d'insertion professionnelle (médiathèques, services d'archives, maisons d'édition). Il s'agit d'établir une synthèse sur la question en identifiant les applications potentielles dans le secteur d'activité concerné et en évaluant les opportunités et les contraintes.

En outre, les étudiants produisent (en binôme ou trinôme) un prototype de système documentaire appliqué à l'édition ou à la documentation et utilisant les technologies informatiques (bases de données relationnelles, php, sql), en intégrant les contraintes de la gestion de projet.

En master 2, le projet transversal permet aux étudiants de simuler une réalisation correspondant à leur future activité professionnelle, en intégrant les contraintes de la gestion de projet.

En master 2 spécialité *Archives et images*, les étudiants réalisent collectivement l'exploitation d'un corpus d'images donnant lieu à la conception d'un site internet ou d'une exposition virtuelle.

En master 2 spécialité *Édition imprimée et électronique*, le projet éditorial permet aux étudiants de simuler, en binôme, le processus d'élaboration d'un ouvrage et de son prolongement numérique (application), depuis sa conception jusqu'à sa promotion, du choix du manuscrit à la finalisation de la maquette et à la réalisation des supports de communication.

En master 2 spécialité *Informatique documentaire : ingénierie du document électronique*, les étudiants créent un site web d'information ou de documentation, depuis sa conception jusqu'à sa mise en ligne.

3. Sur les modalités d'enseignement

L'absence de distinction entre cours magistraux et travaux dirigés s'explique par le fait que les effectifs limités et la visée professionnelle conduisent à constamment mêler apports théoriques et pratiques et à favoriser l'interactivité enseignants/étudiants.

4. Sur le suivi de l'acquisition des compétences

Les effectifs limités permettent un suivi direct et non formalisé, par les enseignants, de l'acquisition des compétences.

5. Sur le suivi des diplômés

Une amélioration progressive des taux de réponse aux enquêtes d'insertion à 18 mois et 30 mois réalisées par le département de rattachement et l'Observatoire de la Vie Etudiante est à noter, due à l'implication dans le dispositif des responsables pédagogiques, qui sensibilisent les étudiants à l'importance de ce suivi et relancent les diplômés en période d'enquête.

Le suivi des diplômés s'opère également grâce au réseau social professionnel LinkedIn, sur lequel a été créé un groupe pour chaque spécialité de master 2, permettant notamment de suivre à long terme le parcours professionnel des diplômés et de recevoir des offres de stage, voire d'emploi.

6. Sur le Conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau du département de rattachement en septembre 2013.

Il a pour mission de contribuer à la définition, l'évaluation et l'adaptation de l'offre de formation en fonction des besoins et des contraintes du monde professionnel.

Il est composé de 22 membres désignés pour 2 ans :

- 2 étudiants (un en formation initiale et un en formation continue) ;
- 8 représentants des enseignants et enseignants chercheurs du département Archives et médiathèque ;
- 10 représentants du monde socio-professionnel (2 archivistes, 2 documentalistes, 2 éditeurs, 2 bibliothécaires et 2 libraires) dans le respect de la parité employeurs/employés, secteur public/secteur privé, hommes/femmes.

La présidence du Conseil de perfectionnement est confiée à un représentant de la Direction des affaires culturelles de Midi-Pyrénées ; la vice-présidence à la directrice du DAM.

Le Conseil de perfectionnement se réunit au minimum une fois par an. Il s'est réuni en novembre 2013 pour examiner la nouvelle licence mise en place à la rentrée 2014 (mise en conformité) et en décembre 2014 pour examiner l'ensemble de l'offre de formation 2016-2020 (licence générale *Documentation*, licences professionnelles *Édition* et *Librairie*, Master *Information-communication*).